

Financité

Concilier finance et citoyenneté **magazine** N°8

DANS CE NUMÉRO

LES NOUVELLES DE LA FINANcité

p.2 & 3 • Les actualités de la finance citoyenne

MON ARGENT N'EST PAS TABOU

p.4 • Pourquoi ont-ils fait le pas de l'investissement solidaire ?

LE DOSSIER FINANcité

p.5 à 10 • DOSSIER: Les monnaies complémentaires

À travers le monde, il existe plus de 5000 monnaies alternatives, qui circulent en toute légalité, à côté du peso, du dollar, de l'euro,... Elles portent les doux noms d'*ithaca*, *bon'heures*, *piafs*, *grains*,... Leur but n'est pas d'enrichir leurs détenteurs mais de créer des liens.

LES PARTENAIRES FINANcité

p.14 • La Guilde des commerçants

MA FINANcité

p.12 à 13 • Investir solidaire, à quoi ça sert ? Crédal: quand le crédit se fait social.

L'Épargne Cigale: 20 ans déjà. Quand la religion fait sa pub !

p.14 à 15 • Produits éthiques et solidaires: la liste complète

LA TRIBUNE FINANcité

p.15 • Patrick Viveret
La joie de vivre comme modus vivendi

NUMÉRO 8 DÉCEMBRE
TRIMESTRIEL 2007

UNE PUBLICATION DU RÉSEAU
FINANCEMENT ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT: 6000 CHARLEROI

La banque de verre

L'investisseur doit choisir en toute liberté. Encore faut-il qu'il soit correctement informé.

Selon une étude rendue publique le 13 novembre dernier par nos confrères de Netwerk Vlaanderen, les huit plus importants groupes bancaires belges (Dexia, Axa, ING, KBC, ABN AMRO, Fortis, Citibank et Deutsche Bank) financent des entreprises qui sont en lien avec des dictatures, violent les droits humains, nuisent à l'environnement, produisent des armes, ...⁽¹⁾

Febelfin, la fédération belge du secteur financier a réagi avec une virulence peu commune, arguant du manque de transparence et du manque d'éthique dont feraient preuve ses accusateurs ! Et de rappeler la position de précurseur européen de la Belgique en matière d'investissement durable et éthique, ainsi que la liberté finale échoyant au consommateur en termes d'instruments de placement.

Autant on peut regretter que Febelfin concentre sa critique sur la forme des graves accusations qu'essuient ses membres plutôt que d'apporter une réponse à celles-ci, autant sa deuxième assertion est pertinente et mérite d'être répétée. Oui, la Belgique est précurseur en matière d'investissement socialement responsable et, oui, la liberté finale échoit au consommateur !

Dans sa résolution du 13 mars dernier sur la responsabilité sociale des entreprises, le Parlement européen consi-

dérât, à ce sujet, que les consommateurs jouent un rôle important lorsqu'il s'agit d'encourager une production et des pratiques commerciales responsables, et que l'accent devrait être mis sur le développement de la société civile, notamment, sur la sensibilisation des consommateurs à une production responsable⁽²⁾.

Encore faut-il que le consommateur dispose d'une information de qualité pour asseoir son choix ! Lui faire l'article d'un produit d'épargne ou d'investissement lorsqu'il est socialement responsable, mais lui cacher soigneusement la réalité lorsqu'il investit dans l'inacceptable, paraît difficilement défendable. La transparence ne peut se faire à sens unique !

Pourquoi alors, comme pour les produits alimentaires, ne pas indiquer la composition du produit d'épargne ou d'investissement en énonçant les ingrédients qui le composent, en l'occurrence les entreprises et Etats qui bénéficient de l'argent récolté ? C'est déjà le cas pour les organismes de placement collectif qui, avant d'offrir publiquement leurs titres, doivent préciser, dans le prospectus d'émission, dans quelle mesure les aspects sociaux, éthiques et environnementaux sont pris en compte dans la mise en oeuvre de la politique d'investissement et, ensuite, publier la composition de leur portefeuille.

Pourquoi ne pas prévoir une telle transparence pour le portefeuille de crédit et d'investissement des établissements financiers ainsi que pour les autres types de produits financiers comme ceux qui relèvent du domaine de l'assurance ? Pourquoi, en outre, ne pas rendre public si et comment les organismes financiers tiennent compte des aspects sociaux, éthiques et environnementaux dans l'exercice de leur droit de vote aux assemblées générales des entreprises dans lesquels ils investissent ?

Peut-on, en cette période de bonnes résolutions, espérer une banque de verre qui offre au consommateur l'information à laquelle il a droit – faut-il le rappeler à propos de son argent... – et le place en position d'effectivement pouvoir exercer cette liberté finale de choix qui lui revient ? Ce faisant, la Belgique conserverait assurément sa position de précurseur européen en matière d'investissement durable et éthique.

Bernard Bayot

(1) Bankgeheimen, Acht bankgroepen en hun verontrustende investeringspraktijken, novembre 2007.
(2) P6_TA(2007)0062



20

Cela fait
20 ans que
le Réseau
Financement
Alternatif est
né et promeut
la finance
solidaire.

Voici autant de
BONNES RÉOLUTIONS
que nous vous proposons pour 2008
(et les années suivantes) :

offrir des chèques-épargne
FINANCité pour mieux faire connaître
la finance solidaire * interroger votre banquier sur l'utilisation que la banque fait de votre argent
* ne pas spéculer * distribuer des FINANCité Magazines près de chez vous * devenir membre du
Réseau Financement Alternatif * demander à votre banque de ne plus investir dans les entreprises
violant les droits humains * ouvrir un compte d'épargne solidaire * participer à un Service d'échange
local (SEL) * investir directement dans une coopérative ou une association plutôt que dans un fonds
* parler de la finance solidaire autour de vous * éduquer les enfants à une utilisation responsable de
l'argent * pour une partie de votre épargne, privilégier le rendement social plutôt que strictement
économique * soutenir un projet social, culturel ou environnemental grâce à un investissement
solidaire * tenir un stand FINANCité dans une foire ou manifestation * choisir des produits labellisés
Ethibel * vous abonner à la Dépêche FINANCité (www.financite.be) * réfléchir à votre rapport à l'argent :
est-ce un moyen ou une fin ? * demander à votre banque qu'elle détaille les entreprises dans
lesquelles elle investit votre argent * choisir un fonds de pension éthique * faire une action en
or en cédant vos titres papier de faible valeur (www.actionenor.be), ...



Le microcrédit existe aussi chez nous !

2005 fut l'année du microcrédit; 2006, celle où Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh, reçut le prix Nobel de la paix. Ces événements ont porté à la connaissance du grand public un moyen particulier de lutte contre la pauvreté, principalement dans les pays du Sud. En revanche, ce que l'on sait moins, c'est qu'en Belgique aussi, le microcrédit permet à des personnes en situation précaire, et dont les banques refusent de financer le projet, de lancer leurs propres activités. En octobre dernier, le Réseau Financement Alternatif a publié un rapport sur l'état des lieux du microcrédit en Belgique. Sur la base de cette recherche, le Réseau a formulé six recommandations (consultables sur le site de www.RFA.be) aux pouvoirs publics pour assurer un meilleur avenir au microcrédit en Belgique. Il s'agit notamment de faciliter le passage du statut d'inactif à celui de travailleur indépendant par le maintien des allocations de chômage ou, tout au moins, à assurer la réduction des cotisations sociales pendant le lancement de l'activité indépendante.

La Commission européenne a également formulé, ce 19 novembre, plusieurs propositions visant à améliorer l'accès au microcrédit. Elle invite les Etats membres à renforcer leur cadre juridique et institutionnel pour faciliter le développement du microcrédit et préconise, également, d'accroître le volume des capitaux en établissant un microfonds qui financerait des activités de prêts au sein de l'Union.



© Colinda McKie - Fotolia.com

L'Église en faveur de l'habitat social

Partout dans le pays, il y a pénurie de logements sociaux. A Bruxelles, on en compte 35 000 alors que la demande avoisine les 25 000 par an. Une des solutions pour fournir un toit décent à tous consiste à ce que des propriétaires privés mettent en location leurs biens immobiliers à des personnes à faibles revenus.



© Jean-Michel LECLERCO - Fotolia.com

Pour cela, ils peuvent faire appel aux agences immobilières sociales (AIS) dont le rôle est - comme pour une agence immobilière traditionnelle - de servir d'interface entre les propriétaires et les locataires. Le propriétaire, qui accepte de louer son bien en-dessous des prix du marché, a cependant la garantie de recevoir ses loyers même en cas de défaillance de paiement du locataire. Il peut également - si son bien est insalubre - le faire rénover gratuitement par des associations telles que Rénovassistance, en échange d'une mise à disposition pour la location à long terme de son bien. A la fin de l'accord, le propriétaire récupérera son bien entièrement rénové.

L'Église catholique de Belgique possède une multitude de propriétés par l'intermédiaire d'asbl, de Fabriques d'Églises ou encore d'écoles. Sensibilisée à la problématique des logements sociaux, elle a décidé de mettre à disposition d'agences immobilières sociales les bâtiments inoccupés qu'elle possède. Le groupe de réflexion Béthléem (www.bethleem.be) a été chargé de proposer des solutions concrètes dont les premières conclusions ont été présentées lors d'un colloque qu'il a tenu à Bruxelles en novembre dernier. Après avoir dressé un cadastre complet des biens immobiliers inoccupés de l'Église de Belgique, un deuxième travail consistera à informer et à sensibiliser - tant les prêtres que l'ensemble de la communauté chrétienne - à se pencher sur ce problème crucial qu'est l'accès au logement et sur l'alternative des AIS.

Le groupe Béthléem devra, en outre, inventer un (double) véhicule financier pour la gestion des projets du groupe, en lien avec le fonds Roi Baudouin et le groupe bancaire ARCO. Il s'agit notamment de créer un fonds Bethléem, qui devrait permettre d'amplifier les moyens nécessaires à la rénovation de biens en vue de leur affectation au logement social.

Certification, labellisation: l'éthique qui a presque la saveur de l'éthique

Ceux qui ont déjà voulu franchir le pas de l'investissement éthique le savent. Vouloir investir dans des entreprises ou des fonds de placement éthique est une chose, savoir où trouver ces produits et pouvoir se dépatouiller dans l'offre des banques et leurs slogans accrocheurs en est une autre puisqu'il n'existe aucune définition absolue et contraignante de ce qu'est un produit éthique.

Une solution est de choisir les produits labellisés Ethibel. Ceux-ci sont vérifiés chaque année par l'association Forum Ethibel et offrent la garantie que les entreprises dans lesquelles le produit investit répondent à des critères stricts en matière sociale interne, externe, environnementale et éthique.

Mais attention, à côté du label *Pioneer Ethibel* (un must en la matière), le label *Excellence Ethibel* (dont le registre d'investissement est strict mais plus large que le *Pioneer* et donc plus souple dans le choix des entreprises), il existe une autre classification, pouvant apporter une grande confusion pour celui qui désire se lancer dans l'investissement socialement responsable: la certification. Celle-ci signifie qu'Ethibel a vérifié que le fonds ou le compte d'épargne investit selon les critères éthiques définis par la banque.

Il s'agit donc bien d'un contrôle indépendant et de qualité mais, qui porte sur des critères qui ne sont pas nécessairement aussi stricts que ceux du label. Autant le savoir !

En l'état actuel des choses, si les produits ne sont pas labellisés Ethibel, la vigilance reste de mise au moment du choix d'un produit éthique. Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez consulter la base de données « produits » du site du Réseau Financement Alternatif (www.rfa.be, rubrique Epargner et Investir) ou encore, vous procurer *Le Guide des placements éthiques et solidaires en Belgique* (disponible via www.financite.be).

Pour enfin savoir où va votre argent

Netwerk Vlaanderen, l'association flamande de promotion de la finance éthique et solidaire a récemment lancé le site www.bankgeheimen.be (secrets bancaires). En allant vous promener de ce côté, vous découvrirez, sur une carte animée, où file l'argent que vous placez dans votre banque. Une manière ludique de prendre conscience des flux financiers auxquels chacun de nous participe, volontairement ou non.



Boycotter ou non la Birmanie?

Le sort de la population birmane aux prises avec ses dirigeants n'est pas neuf. Voilà quarante ans que la dictature a été instaurée dans ce pays aux mille pagodes. Tout autant respectée que les prêtres en robe safran, Aung San Suu Kyi, leader de l'opposition birmane, prix Nobel de la paix, est assignée à résidence par la junte depuis qu'elle a gagné les élections libres de 1988, il y a presque 20 ans ! Figure de proue de son pays et de la résistance non-violente, elle plaide pour *utiliser notre liberté pour servir celle de son peuple et à ne plus investir dans les sociétés actives en Birmanie*, lesquelles sont obligées de soutenir financièrement et moralement la junte pour pouvoir y faire affaire.

Les manifestations de septembre des moines bouddhistes, violemment réprimées par les militaires, ont remis la Birmanie sur le devant de la scène. A nouveau, la société civile, le monde politique ont appelé à l'action. Trois mois après les premières manifestations, quelles conclusions peut-on en tirer ?

QU'AVONS-NOUS FAIT EN TANT QUE CITOYEN ?

Depuis le début de la campagne *Mon argent tue la démocratie*, plus de 2 500 cartes (électroniques ou postales) ont été envoyées par des citoyens pour demander à leur banque de stopper tout investissement pour fonds propres et pour compte de tiers dans la société TOTAL, un des plus grands investisseurs européens en Birmanie, mais également, pour les enjoindre à une plus grande transparence sur leur stratégie d'investissement.

QUE FONT LES BANQUES ?

Dexia et KBC n'ont pas souhaité réagir tandis que Fortis, ING et Axa ont répondu à leurs clients mais leurs réponses varient peu. Toutes estiment tenir compte du respect des droits humains dans leur stratégie d'investissement.

Axa déclare respecter les PRI (*Principles for Responsible Investments*, une initiative émanant des Nations Unies) mais Axa estime que, *compte tenu des efforts de transparence de Total et de ses actions philanthropiques, de dommages vis-à-vis des victimes*, les investissements dans le groupe pétrolier peuvent être maintenus. En outre, Axa estime n'avoir ni la légitimité, ni l'expertise nécessaire pour produire des positions ou des jugements.

ING affirme avoir cessé, pour son compte propre uniquement, ses investissements dans Total, confirmant par ce geste son désaccord avec les actes de l'entreprise en Birmanie. D'un autre côté, la banque continue d'investir l'argent de ses clients dans le groupe pétrolier, estimant qu'elle ne peut se substituer à la volonté de ses propres clients.

Fortis, bien qu'elle déclare avoir pris ses distances avec le régime birman, considère cependant que les faits reprochés à Total ne sont pas suffisants pour suspendre ses investissements. Néanmoins, la banque estime avoir un rôle social à jouer et a récemment interpellé la firme pétrolière pour connaître sa position sur les agissements qui lui sont reprochés en Birmanie. Fortis estime qu'elle pourra maintenir une pression plus forte de cette manière qu'en mettant complètement fin à ses relations commerciales avec Total.

Les réponses (ou non-réponses) des grands groupes financiers belges à l'attention de leurs clients, soulignent une prise de position molle et peu responsable dans les stratégies d'investissement qu'elles déploient, révélant leur volonté de faire primer l'économie sur toute autre point, même s'il s'agit, dans ce cas-ci, du respect des droits humains.



© Alena Yakusheva - Fotolia.com

QUE FONT NOS COMMUNES ?

En 2006, Netwerk Vlaanderen, le Réseau Financement Alternatif et Actions Birmanie ont lancé l'opération « Communes pour la Birmanie » pour que celles-ci signent une motion par laquelle elles s'engageaient à nommer Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur de leur commune, à boycotter les produits et services des entreprises présentes en Birmanie et enfin, à interpellier leurs banques sur leur politique d'investissement dans ce pays. En février 2007, elles étaient 26 à s'être engagées. Depuis les récents événements, d'autres, sous la pression de leurs citoyens, ont emboîté le pas. Aujourd'hui, nous en recensons 38 : Alost, Amay, Andenne, Anthistes, Baelen, Bruxelles-Ville, Charleroi, Chastre, Chaudfontaine, Colfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Dour, Dison, Engis, Fexhe-Le-Haut-Clocher, Fléron, Forest, Gembloux, Gesves, Huy, Ittre, Ixelles, Jodogne, Mettet, Nassogne, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Remicourt, Rochefort, Schaerbeek, Tournai, Uccle, Watermael-Boitsfort, Zottegem, Wanze, Woluwé-Saint-Lambert, Woluwé-Saint-Pierre. A l'heure de clôturer cette édition, nous attendions encore les informations pour certaines communes de l'arrondissement de Huy-Waremme et Héron.

QUE FONT LES POLITIQUES ?

Depuis septembre et les premières répressions des manifestations des moines bouddhistes, les réactions politiques se sont faites entendre. En Belgique, ce 23 octobre, M. Wouter De Vriendt (Groen), Mmes Juliette Boulet et Muriel Gerkens (Ecolo) et M. Dirk Van der Maelen (SPA-Spirit) ont déposé à la Chambre une proposition de résolution relative à la situation en Birmanie. Ce texte, notamment, « demande au gouvernement belge d'appeler clairement toutes les entreprises et banques établies sur le territoire belge à ne plus investir dans les secteurs pétrolier, gazier et minier en Birmanie », contrairement à l'Europe qui, pour l'instant, s'est contentée, sous la pression française, enclina à protéger un de ses fleurons industriels, à seulement mettre en place un boycott sur les bois et pierres précieuses en provenance de Birmanie.

QUE FONT LES AUTRES INVESTISSEURS À TRAVERS LE MONDE ?

Face à la multitude de points de vue et de données plus ou moins contradictoires, il est difficile pour le simple citoyen de se forger une idée claire sur la réelle influence de Total en Birmanie et sur l'efficacité des sanctions à son encontre. Cependant, plusieurs retraits de gros actionnaires de Total montrent que ceux-ci reconnaissent le soutien du groupe pétrolier à la dictature birmane et le désinvestissement comme un moyen efficace pour lutter contre la dictature. C'est le cas de la plupart des fonds de pension danois et suédois qui, ensemble, ont revendu pour plus de 150 millions d'euros d'actions Total et Chevron, un autre investisseur pétrolier en Birmanie.

D'après une étude du *Peterson Institute for International Economics*, citée dans le magazine américain Forbes, la société Chevron devrait payer entre 300 et 500 millions de dollars de taxes sur les plus-values à la junte birmane. Parmi les pays nordiques, seul le fonds de pension norvégien a conservé ses avoirs dans Total, estimant que les preuves accablant le groupe pétrolier n'étaient pas suffisantes.

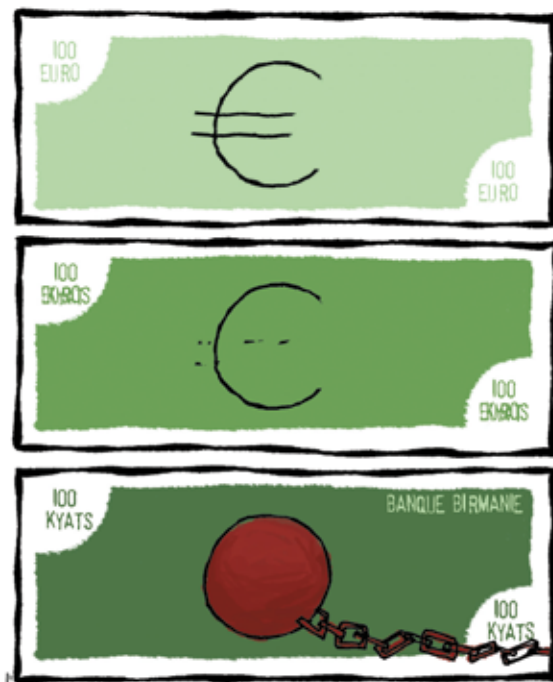
? Existe-t-il un crédit hypothécaire sans intérêt à rembourser ? Réponse page 8

CADEAU POUR LES ABONNÉS

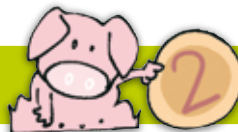
Si le dossier sur l'argent complémentaire vous intéresse et que vous êtes abonné au FINANcité Magazine, vous pouvez envoyer un mail à jd.kestermans@rfa.be. Les dix premiers recevront le DVD du documentaire de Vincent Gaillard et Jérôme Polidor *La double face de la monnaie*, primé au Festival 2007 d'action sociale. Sur un ton ludique et pédagogique, où se mêlent expériences concrètes, analyses d'économistes et animations, *La double face de la monnaie* vous entraînera dans une réflexion sur la démythification de l'argent et l'importance du contrôle citoyen de la monnaie.



mon argent tue la démocratie



© carbon.be



Investir son argent dans des projets sociaux, c'est possible!

Financité

Financité

Inscrivez-vous à la Dépêche FINANcité via www.financite.be.



Leur argent est solidaire

MON ARGENT N'EST PAS TABOU!

Pourquoi certaines personnes font-elles le pas de placer une partie de leur argent dans des produits d'épargne ou d'investissement solidaire? Était-ce simple, une évidence? Ont-elles totalement renoncé à un rendement financier de leur argent?

Réponses avec trois personnes qui ont fait le grand saut.



Almos Mihaly, journaliste

L'avantage de l'épargne solidaire? Petit ou grand financeur, tout le monde a sa place!

Tout d'abord, j'ai entendu parler du Réseau Financement Alternatif via mon travail, une association invitée à être partenaire ou bénéficiaire de Crédal. C'étaient les années '90 et j'ai alors, à titre personnel, souscrit à un compte Cigale.

A présent, je me documente sur les autres types de placement pour conseiller mon frère. Le tableau de votre magazine est très pratique: si l'on veut un compte d'épargne à la banque Triodos, on peut vérifier sur leur site quels sont les projets financés, leur finalité sociale ou environnementale, bref l'affaire peut être réglée en ligne, c'est assez simple.

Avec les autres produits comme les fonds de placement, on atteint un autre monde! Actions, obligations, degré de risque, calculs à faire,... A ce niveau là, cela devient professionnel, on a besoin de conseil. Mais de toute façon, quand on a peu d'argent à placer, on ne va pas se battre et se contraindre pour 15€ de plus ou de moins par an. Dans ce cas là, l'argent n'est clairement pas une source d'enrichissement. Par contre, c'est très chouette de savoir que même avec une petite épargne, on peut soutenir des initiatives comme Vents d'Houyet, les Ecus baladeurs,... C'est ça l'avantage de l'épargne solidaire: petit ou grand financeur, tout le monde a sa place!



Annick Walachniewicz, manager culturel



Marie-Carmen Bex, fonctionnaire

J'ai un jour demandé à ma banque s'ils avaient des placements éthiques. Je suis tombée comme un Ovni!

L'épargne solidaire, c'est la possibilité de placer mon argent en cohérence avec les valeurs que je défends. Ainsi, je peux être actrice de changement et pas seulement observatrice ou impuissante et manipulée par les banques qui manquent de transparence. Je peux donner une orientation sociale ou environnementale à mon épargne, et donc ne pas viser uniquement le profit. Il s'agit d'un but sociétal, c'est-à-dire que cette démarche sert la société dans son ensemble. La transparence est importante. J'ai un jour demandé à ma banque s'ils avaient des placements éthiques. Je suis tombée comme un Ovni! Tout ce que l'employé pouvait dire, c'était que le contenu des comptes d'épargne n'était pas placé dans le secteur de l'armement. Il y a plus longtemps, nous avons voulu ouvrir un compte Cigale. Nous avons effectué les formalités nécessaires, mais finalement, ça ne s'est jamais concrétisé. Nous avons eu un simple compte d'épargne. Nos questions n'y ont rien changé et nous avons eu le sentiment d'être arnaqués! C'est incroyable que quand on demande où va l'argent d'un compte d'épargne, les banques ne savent pas répondre...

La finance éthique et solidaire: voilà enfin une manière éthique d'utiliser l'argent qui me déculpabilise!

Je suis d'une génération qui n'est pas très à l'aise par rapport à l'argent. Celui dont j'ai hérité, j'ai commencé par le placer dans des produits financiers qui ne me satisfaisaient pas, vu le manque de transparence des banques. On ne sait pas ce qu'elles font de cet argent!

D'où mon intérêt pour la finance éthique et solidaire: voilà enfin une manière éthique d'utiliser l'argent qui me déculpabilise! J'ai la possibilité de le gérer d'une manière qui me semble juste, et ainsi de ne plus avoir honte de cet argent.

J'ai donc ouvert un compte chez Triodos après m'être renseignée, avoir rencontré quelqu'un sur place,... Changer de banque, c'est toute une démarche! On doit se secouer pour s'y mettre, comme pour d'autres actes citoyens qui entrent bien vite dans les habitudes: le compost, l'achat de produits moins polluants,...

A présent, je suis ravie. Triodos m'envoie tous les trois mois une revue qui m'informe sur les entreprises dans lesquelles cette banque investit. Ma demande de transparence est comblée, et en plus, je trouve ainsi des adresses de fournisseurs potentiels. Bref, cette info fait bouillir de neige, elle donne des idées pour aller plus loin dans une démarche de consommation responsable. Dorénavant, je lirai aussi FINANcité Magazine!

DOSSIER MONNAIES COMPLÉMENTAIRES



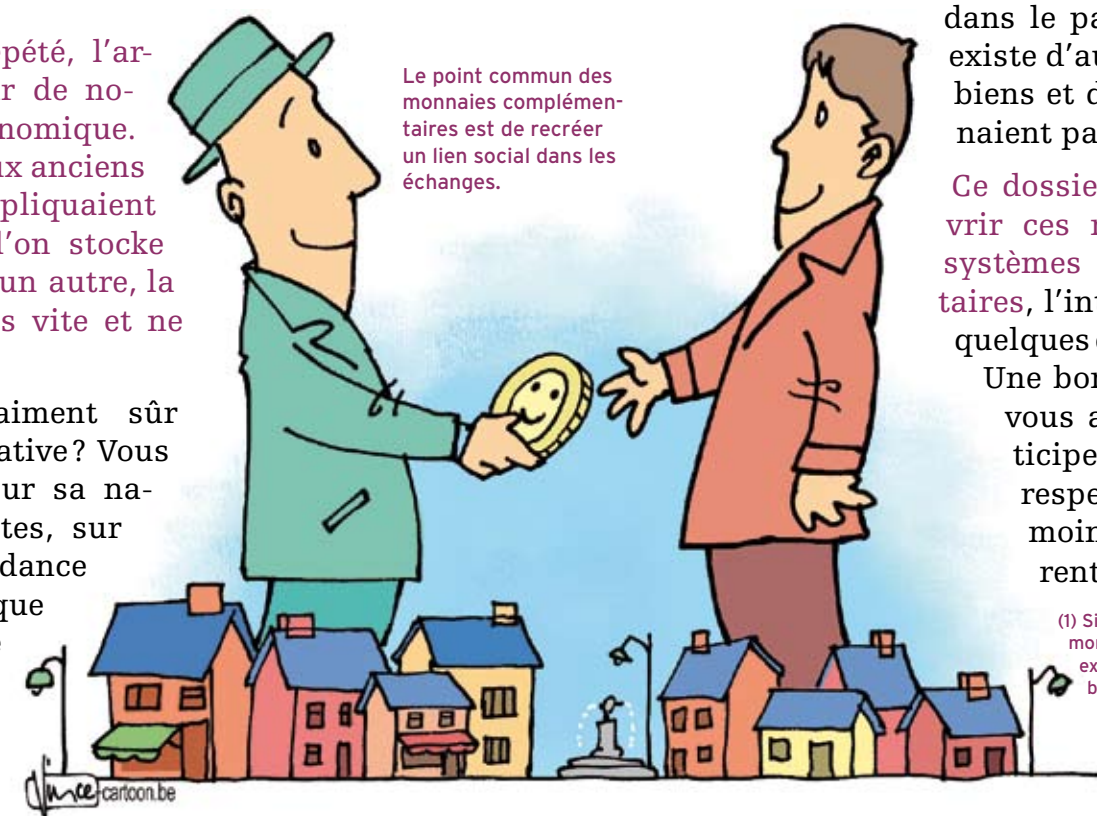
LE DOSSIER FINANcité

Avez-vous déjà pensé aux monnaies alternatives?

Une autre manière d'envisager son rapport à l'argent et par conséquent, son rapport aux autres...

On l'a souvent répété, l'argent est au cœur de notre système économique. Contrairement aux anciens systèmes d'échange qui impliquaient que l'on possède et que l'on stocke un bien à échanger contre un autre, la monnaie se déprécie moins vite et ne prend pas de place⁽¹⁾.

Cependant, êtes-vous vraiment sûr qu'elle soit la seule alternative? Vous êtes-vous déjà interrogé sur sa nature, sur ses effets néfastes, sur la domination et la dépendance qu'elle crée? Pensez-vous que la rentabilité économique de l'argent soit sa seule finalité?



Avez-vous déjà entendu parler des banques de temps, des SELs, de la monnaie fondante ou sans intérêt, ...? Savez-vous que, dans des dizaines de pays de par le monde, il est possible de payer des biens et des services avec des monnaies parallèles, différentes de la monnaie officielle en vigueur dans le pays? En Belgique aussi, il existe d'autres moyens d'échange de biens et de services qui ne se monnaient pas en euro.

Ce dossier vous propose de découvrir ces monnaies alternatives ou systèmes d'échanges complémentaires, l'intérêt de leur utilisation et quelques exemples d'ici et d'ailleurs.

Une bonne raison peut-être, pour vous aussi, dès demain, de participer à un autre système plus respectueux de l'homme et moins directement axé sur la rentabilité économique.

(1) Si l'on excepte le phénomène de l'inflation, la monnaie conserve sa valeur par rapport, par exemple, à un stock de marchandises périssables.

Une bonne idée à mettre sous le sapin



Marre d'offrir le sempiternel parfum ou CD, envie de passer à autre chose qu'aux traditionnels livre, écharpe et bonnet? Alors, pourquoi ne pas surprendre et offrir un cadeau à la fois solidaire, original et utile?

Qui n'a jamais eu la désagréable impression que le cadeau offert, acheté après des heures de recherche éfrénée, a finalement terminé sa course au fin fond d'une armoire, faute d'avoir pu séduire son acquéreur?

Pour échapper à cette vexation ultime tout en faisant connaître autour de soi les produits de placement solidaire, le Réseau Financement Alternatif vous propose un cadeau original qui fera forcément plaisir tout en permettant de poser un geste solidaire:

LE CHÈQUE-ÉPARGNE FINANcité, LE CHÈQUE DE L'ÉPARGNE SOLIDAIRE.

Commandez dès à présent des chèques-épargne FINANcité: celui qui les recevra pourra épargner ou en investir le montant dans un organisme qui finance des projets sociaux, environnementaux ou culturels tels que Triodos, Alterfin, Crédal, Oikocredit, Incofin,... Comme pour n'importe quelle épargne, il pourra récupérer celle-ci au moment voulu.

Il existe des chèques-épargne de 10€ et de 25€. Pour les commander, rien de plus simple: rendez-vous sur le site www.chèque-epargne.be ou téléphonez au Réseau Financement Alternatif au 02 / 340 08 60.

FINANcité Magazine est une publication du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Édité à 120 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible.

Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne et de nos partenaires: Crédal, la Fondation Saint-Paul, le Fonds de l'économie sociale et durable et Fortis.

Rédaction et abonnement: Chaussée d'Alsensberg 303-309 - 1190 Bruxelles Tél.: 02 / 340 08 60 - Fax: 02 / 706 49 06 - www.financite.be

Pour vous abonner à FINANcité Magazine, il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an).

Pour vous abonner au Cahier FINANcité, il suffit de verser 35 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an).

Editeur responsable: Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro: Bernard Bayot, Antoinette Brouyaux, Annika Cayrol, Eric Dewaele, Lise Disneur, Christophe Herinckx, Olivier Jérusalmy, Jean-Denis Kestermans, Nathalie Lemaire, Paul Masson, Laurence Roland.

Illustrations: Vince (www.vince-cartoon.be)

Graphisme et mise en page: Louise Laurent (www.louiselaurent.be)

Impression: Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

Prêt, vous aussi, à investir solidaire?

QUE FAIRE?

→ Investir dans des entreprises qui respectent des critères sociaux, environnementaux et éthiques. Le site www.ethibel.org vous propose une liste d'entreprises qui ont été positivement notées par Ethibel sur l'ensemble de ces critères. Par conséquent, si l'entreprise que vous recherchez ne figure pas dans la liste, c'est qu'elle n'a pas été retenue compte tenu de la faiblesse de son score général.

→ Investir dans des fonds éthiques. Ceux-ci sont composés d'entreprises «éthiques». Presque toutes les banques proposent de tels fonds mais, attention, leurs méthodes de sélection des entreprises diffèrent. Tous les fonds dit «éthiques» ne sont donc pas de même qualité. Pour être sûr, mieux vaut choisir un fonds labellisé Ethibel, garant de l'indépendance de la notation.

→ Encore mieux, investir solidaire!

• Soit en choisissant un produit éthique avec partage solidaire. La banque (et/ou vous) reverse(z) alors une partie de ses(vos) bénéfices à une organisation de votre choix. En général, cela ne vous coûte pas un cent de plus.

• Soit, encore mieux, en investissant directement dans le capital d'organismes à plus-value sociale, environnementale ou culturelle (coopératives, ONG, asbl, fondations,...). Vous en trouverez quelques-unes en pp.14 et 15 de ce magazine.

POURQUOI INVESTIR SOLIDAIRE?

En optant pour ce type d'investissement, vous privilégiez un rendement qui n'est pas uniquement économique mais également social. Ensuite, en prenant une part de capital d'une association ou d'un projet précis, vous avez l'assurance que la totalité de votre argent sera affectée à ce projet – et non pas, une partie seulement de votre argent, comme c'est le cas lorsque vous passez par la banque. Bref, vous savez exactement à quoi sert votre argent.

Pour mieux connaître le fonctionnement de la finance solidaire, les produits existant sur le marché belge, les projets que vous pouvez soutenir,... visitez www.financite.be.



Distribuez le FINANcité Magazine dans votre quartier. [Financité](http://Financite.be)

[Financité](http://Financite.be) Intéressé par nos idées? Devenez membre du collège citoyen.



1 euro, 1 centimètre ou 1 watt comme chou vert et vert chou !

Pourquoi payer son pain en euro ? Pourquoi ne pas le payer en centimètre, en bar ou en kilogramme ? Pourrait-on imaginer que notre euro n'ait pas de valeur en soi, mais qu'il soit un simple instrument de mesure ? Face à la déroute du système financier économique actuel, des hommes et des femmes tentent d'imaginer de nouvelles formes d'échange.

La monnaie existe depuis 5 000 avant J.-C. Dès cette époque et jusqu'au moyen âge, les systèmes économiques ont principalement reposé sur l'échange et le troc. Depuis la Renaissance, on voit émerger l'économie marchande. Aujourd'hui, cette notion a explosé au point que la monnaie n'est plus un moyen mais une fin.



La monnaie étant rendue artificiellement rare, elle est devenue un instrument de domination.

Depuis qu'il a été décidé d'utiliser l'or et l'argent comme étalon et bien que, depuis 1971, on ait abandonné cette équivalence, la monnaie se confond maintenant symboliquement avec un métal rare et précieux. Du coup, la monnaie qui, au départ, était une idée géniale permettant d'échanger des poires contre des pommes en passant par une unité de mesure commune, a engendré quelques dérèglements. Elle a paupérisé les classes moyennes et a favorisé l'inflation et le chômage. Ce dysfonctionnement provient notamment de la rémunération imposée de l'argent : le taux d'intérêt. Petit à petit, ceux qui possédaient beaucoup d'argent par l'effet des intérêts composés (les intérêts des intérêts), en ont eu de plus en plus et se sont mis à thésauriser, tandis que les pauvres n'en ont plus assez. La monnaie étant rendue artificiellement rare, elle est devenue un instrument de domination.

Sur le marché classique, la banque prête l'argent et récupère une plus grande somme via le taux d'intérêt que doit payer le client. Ce taux d'intérêt, en plus de causer le chômage et l'inflation, a un impact négatif sur l'environnement. Car, pour parvenir à payer un taux d'intérêt élevé sur leurs emprunts, les entreprises se voient obligées de faire chuter la rémunération du travail, d'élever leur prix de vente, de modifier leur gestion d'entreprise en sollicitant davantage les ressources naturelles, bref de rechercher le profit à court terme.



Certaines monnaies réussissent à ajouter une dimension sociale en impliquant les pouvoirs publics.

Quelques exemples actuels parmi d'autres ...

→ Les **SEL** (systèmes d'échange local) ou banques de temps ou LET'S (local economic trading system) : il en existe dans pratiquement tous les pays. Principe de base : des personnes s'échangent entre elles des biens et des services qu'elles se « rémunèrent » en unités (fixées ou non sur une monnaie officielle ou sur le temps). Le système permet d'être en négatif (d'avoir plus demandé qu'offert). Il permet - voire incite - à ne pas forcément rendre le service à la personne qui l'a fourni initialement.

→ **WIR** : une banque alternative qui, en Suisse, réunit plus de 60 % des PME, prête de l'argent sans intérêt et a développé sa propre monnaie.

→ L'**Ithaca Hour** est une monnaie locale utilisée dans la ville d'Ithaca (30 000 habitants) dans l'Etat de New York. Elle est acceptée par tous les commerçants et par une Banque locale. La monnaie *Ithaca Hour* vise à défendre les intérêts des petits commerces locaux contre ceux des grandes enseignes nationales. La monnaie est donc acceptée dans de nombreux petits commerces mais dans aucun grand magasin. En revanche, l'hôpital de la ville accepte l'*Ithaca Hour*. Dans sa forme originale - et respectant l'idée de monnaie à taux 0 - elle permet aux commerçants de se préfinancer. Ils achètent des biens ou des services avec la monnaie locale et remboursent ensuite leurs achats en acceptant cette monnaie locale dans leur propre établissement. L'*Ithaca Hour* vaut 10 \$ (le salaire horaire aux USA).

→ Le **Verdinha** en Argentine. Cette monnaie permet d'échanger des produits et services soutenables dont les producteurs ou prestataires ont décidé eux-mêmes du prix qu'ils estiment juste.

→ Le **RES**, le **Chiemgauer**, ...

→ Il existe environ 5 000 expériences de monnaies parallèles à travers le monde.

complètement ou prend une toute autre valeur. Elle ne devient plus une valeur en soi et abstraite, complètement détachée de notre expérience quotidienne. Elle permet de recréer le lien social que l'argent avait perdu, contribue à définir des espaces d'échange locaux, fait connaître les ressources locales aux consommateurs et renforce le lien communautaire. Ces systèmes visent aussi à ce que le politique reprenne le pas sur l'économie en redonnant à la monnaie sa vraie place : un outil d'échanges réels et non plus un objet virtuel⁽¹⁾.

(1) Quotidiennement, 2 000 milliards \$ sont échangés de par le monde tandis que 8 000 milliards sont consacrés annuellement au commerce. Si on divise cette somme par 200 (jours ouvrables), on peut déduire que seuls 2 % servent aux échanges commerciaux, le reste n'est que spéculation.

Une idée vieille de deux siècles

L'idée des systèmes économiques alternatifs n'est pas neuve. Elle trouve son fondement au siècle passé, quand le système économique tel qu'on le connaît actuellement fit naître les premiers signes de la déflation et du chômage. Un Belge fut un des pionniers à réfléchir à un tel système.

Les premières monnaies locales commencent un grand succès au cours des années '30, au moment de la grande dépression, lorsque l'argent commença à manquer. Leur utilisation se basait sur des idées nées quelques années plus tôt. Parmi les théoriciens qui réfléchirent à une utilisation alternative de la monnaie, on peut citer, d'une part, le « Belge » Silvio Gesell et, d'autre part, l'anarchiste Pierre-Joseph Proudhon.

UNE MONNAIE QUI PERD DE SA VALEUR

Silvio Gesell est l'inventeur de la *monnaie franche*, une monnaie dite *fondante* car sa valeur diminue à intervalle fixe (tous les mois par exemple). Silvio Gesell est né en Belgique en 1862 (à Saint Vith exactement qui, à l'époque, était situé en Allemagne). Après avoir développé une affaire d'instruments dentaires en Argentine, il quitta la vie active, revint en Europe et se fixa en Suisse. Depuis ce pays, il développa des théories qu'il a résumées dans son livre *L'ordre économique naturel*. Ses théories se fondent sur diverses observations. Tout d'abord, la quantité de monnaie gagée par l'or ne suit pas le rythme de l'accroissement de la production et de la richesse et cette disproportion est la cause principale des désastres économiques. D'autre part, la monnaie est détournée de son véritable emploi pour servir surtout à la thésaurisation, ce qui provoque un ralentissement des échanges et, la quantité de denrées restant la même, cela cause la chute des prix.

Contrairement aux marchandises, l'argent ne perd pas de sa valeur. Le détenteur d'argent peut alors attendre que le commerçant baisse ses prix. Quant à ce dernier, il se retrouve obligé de couvrir ses frais par des crédits, sur lesquels il doit payer des intérêts. Celui qui reçoit ces intérêts peut à nouveau les prêter à un autre. On se retrouve donc face à une quantité de plus en plus grande de monnaie qui

Le Chiemgauer permet la stimulation de l'économie locale, la promotion d'activités culturelles, pédagogiques et environnementales et enfin, le renforcement de la solidarité.



est extraite du circuit économique. Pour casser ce cercle « vertueux », Gesell propose que l'argent perde périodiquement de sa valeur, de sorte qu'il devienne intéressant de le garder et perde ainsi sa position dominante par rapport au travail humain.

L'ARGENT SANS INTÉRÊT !

L'idée de la monnaie sans intérêt, la monnaie à 0 % est née dans l'esprit de Pierre-Joseph Proudhon. En 1848-1849, il publia *Solution du problème social*. Dans ce livre, il présenta un programme de coopération financière mutuelle entre travailleurs. Il pensait ainsi transférer vers les travailleurs le contrôle des relations économiques détenu par les capitalistes et financiers. Son projet s'appuyait sur l'établissement d'une « banque d'échange »

PLUS PRÈS DE CHEZ NOUS : LE CHIEMGAUER

Si l'expérience autrichienne semble être sortie d'un autre âge où il était encore possible d'agir localement sur l'économie, il existe pourtant actuellement de nombreuses monnaies locales mises en place à travers le monde. Elles ont comme but de relancer l'économie ou, comme à Prien, quelque part en Bavière, leur vocation est plus directement sociale. L'exemple du Chiemgauer est un exemple de *regiogeld* (argent local) parmi de nombreux autres.

En 2003, un professeur de lycée, aidé de ses élèves, a décidé de mettre en circulation le Chiemgauer, une monnaie dont la valeur est équivalente à l'euro. Le but de cette monnaie régionale est multiple. D'une part, la stimulation de l'économie locale ; d'autre part, la promotion d'activités culturelles, pédagogiques et environnementales par le soutien fourni à certaines associations et enfin, un renforcement de la solidarité.

Le Chiemgauer a les mêmes caractéristiques que beaucoup de monnaies régionales et suit le principe d'oxydation de l'argent, cher à Gesell. Il perd de sa valeur au fur et à mesure du temps qui passe. Ainsi, après 3 mois, le détenteur du Chiemgauer doit s'acquitter d'une taxe de 2 % de la valeur de la monnaie pour pouvoir la remettre en circulation. Cette perte (minime en réalité) incite le détenteur à dépenser son argent et donc, à le faire circuler tandis que la taxe en question soutient des projets sociaux.

FAVORISER L'ÉCONOMIE LOCALE AU DÉTRIMENT DES MULTINATIONALES

Le Chiemgauer permet de favoriser l'économie locale puisque le consommateur peut acheter son yaourt, par exemple, en Chiemgauer. Le commerçant se sera fourni dans la même monnaie et le fournisseur aura acheté le yaourt ou le lait pour le produire chez l'agriculteur du coin, dans cette même monnaie. Le système fonctionne parce que le Chiemgauer se fonde sur le principe de la solidarité : une majorité de gens de la même région (consommateurs, producteurs et commerçants) acceptent de jouer le jeu.

En 2006, 380 entreprises et 700 consommateurs étaient affiliés au système. Ce chiffre devrait augmenter grâce à l'introduction d'une carte à puce qui permettra de gérer électroniquement les transactions.

L'EXPÉRIENCE DE WÖRGL

Un exemple célèbre est celui de la petite ville autrichienne de Wörgl dans le Tyrol. En 1932, les finances de la ville sont aux abois. Le chômage est élevé et la ville n'a pas d'argent, ni pour aider ses citoyens, ni pour entretenir les infrastructures publiques. Le maire de l'époque opte alors pour une solution osée et met en circulation des « bons-travail ». Une de leur particularité est que, chaque mois, ils perdent 1 % de leur valeur. Pour conserver la valeur du billet, son détenteur peut aller y faire apposer un cachet à la commune, moyennant le paiement de ce 1 %. Notre maire parie sur le fait que son détenteur préférera toujours dépenser⁽¹⁾ le billet plutôt que de payer. La valeur de ces bons-travail était garantie par une somme équivalente en shillings que la commune avait déposés à la Caisse d'épargne locale. Et le pari fut gagné ! Cette monnaie servit à payer le salaire des ouvriers, les fournitures commandées par la commune et à honorer les factures des travaux, sans jamais toucher aux shillings mis en dépôt ! Tous les commerçants acceptaient l'argent libre⁽²⁾, au même tarif que la monnaie officielle. De même, si un habitant de Wörgl désirait changer de l'argent *fondant* contre des shillings autrichiens, il pouvait le faire en s'acquittant d'une taxe de 2 %.

Ce système permit que l'argent reste dans un circuit relativement fermé. En quelques mois, l'argent libre permit d'engendrer pour 100 000 schillings de transactions avec une quantité de bons de départ de 12 000 schillings. C'est ainsi que la pauvre petite ville de Wörgl sortit de la misère dans laquelle elle était plongée. L'expérience s'arrêta en 1934 lorsque l'Etat stoppa le mécanisme, arguant l'interdiction d'imprimer sa propre monnaie.

(1) En effet, si 100 pièces circulent 4 fois par mois, on assistera à 400 transactions. Si 20 de ces pièces sont thésaurisées, on ne verra plus que 320 transactions.

(2) L'argent libre est le terme utilisé par Gesell pour « monnaie fondante ».

En quelques mois, l'argent libre permet d'engendrer pour 100 000 schillings de transactions avec une quantité de bons de départ de 12 000 schillings.

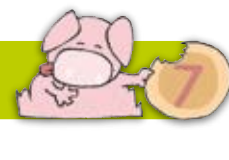
Le principe du Chiemgauer

→ Les associations achètent 100 Chiemgaucers pour 97 € et les revendent 100 € aux consommateurs.

→ Les consommateurs utilisent leurs Chiemgaucers à leur valeur nominale dans les commerces qui l'acceptent. Ainsi le consommateur fait un don de 3 € aux associations sans effort supplémentaire.

→ Les commerces réutilisent ces Chiemgaucers pour acheter d'autres produits. Ils peuvent également les changer contre des euros auprès de la fondation qui gère le système mais ne récupéreront que 95 € pour 100 Chiemgaucers.

→ La fondation fait un bénéfice de 5 €, 3 € servant à financer les associations (qui achètent 100 Chiemgaucers pour 97 €) et garde 28 € pour les frais de fonctionnement.



RES, l'expérience alternative réussie en Belgique

Dans les années '90, Walter Smets possédait un magasin de meubles design. Un jour, un homme poussa la porte et acheta, en une seule fois, des meubles pour un million de francs. Il en conclut que, pour qu'une affaire marche, les indépendants, artisans et commerçants doivent s'entraider. C'est ainsi que naquit RES, un réseau de plus de 4 000 commerçants en Belgique qui s'échangent des biens et services, sans déboursier un euro!

RES suit au départ, le même ordre d'idée que WIR. Les PME, commerçants et indépendants qui font partie de ce réseau peuvent payer, chez d'autres entreprises affiliées, en RES-euros, monnaie alternative dont la valeur est équivalente à celle de l'euro. Eux-mêmes peuvent vendre leurs biens et services à d'autres affiliés en RES-euros.

CRÉDIT SANS INTÉRÊT ET CHIFFRE D'AFFAIRE AUGMENTÉ

Un avantage majeur de ce système est qu'il permet, comme toutes les monnaies alternatives, d'avoir du crédit sans intérêt. En effet, un commerçant peut être pendant un certain temps en négatif sur son compte RES-euros. Dès qu'il vendra une marchandise ou un service à un autre commerçant affilié, son solde augmentera.

Un autre avantage est bien entendu économique puisqu'il amène de nouveaux clients qui n'hésitent pas à faire plus de kilomètres pour trouver une en-

treprise qui acceptera ses RES-euros. Ce n'est pas autre chose que dit Eddy Romain, patron de Déco Vert Espaces Jardins, une entreprises de jardinage à Morlanwelz: «J'ai acquis de nouveaux clients, qui viennent d'autres régions, que je n'aurais jamais eus en d'autres temps. Cette clientèle représente une augmentation de 2 % de mon chiffre d'affaires. Grâce à cela, je peux, à mon tour, payer des fournisseurs intéressants pour mon exploitation professionnelle.»

ET LE SOCIAL, ALORS ?

Plus de 4 000 commerçants se sont affiliés, principalement en Flandres, mais ce chiffre stagne. Pourtant, l'argument économique mis en avant, l'augmentation du capital, ne vaut que si le nombre d'affiliations augmente.

Aujourd'hui, RES se trouve un nouvel argument pour promouvoir son système. La société veut passer d'un système d'échange à une véritable monnaie alternative et se profiler comme un moyen de résistance à la globalisation, de soutien à l'économie locale et de lut-

te contre la paupérisation de la classe moyenne, celle des petites commerçants et artisans qui résistent de moins en moins bien face aux grandes multinationales. «Aujourd'hui, rappelle Gérard Nys, un courtier RES en Wallonie, l'hyperconcentration du capital provoque des dérives capitalistes, telles qu'Ikea,

RES est d'abord un système qui cherche la rentabilité économique mais son but est également de soutenir les petits commerçants et artisans.



Aujourd'hui, RES veut se profiler comme un moyen de résistance à la globalisation, de soutien à l'économie locale et de lutte contre la paupérisation de la classe moyenne, celle des petites commerçants et artisans.

Microsoft ou Aldi pour ne citer qu'eux. A côté de ces géants du commerce qui écrasent les prix, vu la quantité de marchandises qu'ils vendent, l'épicier du coin ne peut résister et, comble du cynisme, après que ce dernier ait définitivement fermé les portes de son magasin, des grandes chaînes de distribution alimentaire ouvrent au même endroit des commerces de proximité!»

UN PAS PLUS LOIN ?

RES propose en outre un système de soutien aux ASBL, clubs de sport et autres, sur un principe de soutien aux associations locales, similaire au Chiemgauer (voir p.7). Les particuliers peuvent acheter, via l'ASBL qu'ils souhaitent soutenir, 50 RES-euros, par

exemple, qu'ils dépenseront chez des commerçants affiliés. Ils ne paieront que 45 €. Ils auront donc soutenu leur ASBL sans effort, le commerce local et auront «gagné» 10 %. L'ASBL, quant à elle, ne préfinance pas les RES-euros et, en plus, reçoit une commission de 10 %⁽¹⁾. Le système se finance sur la commission que paie chaque commerçant sur les transactions.

RES reste donc un système alternatif purement commercial dont l'intérêt reste l'augmentation du chiffre d'affaires pour les commerçants, artisans et entrepreneurs qui en font partie. Mais, en même temps, il a pour ambition de dynamiser le commerce local, au détriment des grandes entreprises. Un tel système ne pourra pourtant vraiment prendre corps que s'il atteint une masse critique, raison pour laquelle RES mène une vraie politique commerciale d'acquisition de nouveaux clients.

Plus d'infos sur www.res.be

(1) Si elle vend pour 50 RES-euros, elle recevra 5 € de commission.

Une banque qui fait des affaires sans argent !

Durant les années de crise de l'entre-deux guerres, de nombreuses associations d'entraide pratiquant l'échange de marchandises entre leurs membres se constituèrent un peu partout dans le monde. En Europe, des cercles d'échange sans argent liquide virent également le jour, comme WIR, créé en Suisse en 1934. Aujourd'hui, la coopérative existe toujours et compte 60 000 clients professionnels.

WIR compte plus de 60000 clients en Suisse qui s'échangent des biens et services sans déboursier un franc !

WIR fonctionne comme une banque, proposant un certain nombre de produits bancaires tant pour les particu-

liers que pour les professionnels. Sa particularité est qu'elle a mis au point une monnaie parallèle, «l'avoir WIR», indexé sur le franc suisse. Les PME ayant adhéré au système peuvent vendre leurs produits et services au sein du réseau, pour partie, en francs suisses et pour partie, en «avoirs WIR». Fidèle aux théories de Gesell notamment, cette monnaie ne rapporte pas d'intérêts. Le client devra donc veiller à ce qu'il ne gagne pas plus «d'avoirs WIR» qu'il ne peut en dépenser dans le réseau.

Le client a l'avantage de commercer dans un marché captif lui permettant d'augmenter son chiffre d'affaires puisqu'il attirera des nouveaux clients intéressés à dépenser leur «avoirs WIR». Cet avoir correspond juridiquement à un crédit client-fournisseur à 0 %. WIR gère et organise la compensation des comptes crédit-fournisseur de ses clients. Contrairement à d'autres systèmes similaires, la coopérative rémunère le service qu'elle rend en prélevant 0,5 à 1 % sur chaque transaction, en francs suisses. La faiblesse du coût de transaction s'explique notamment par la structure juridique de WIR – en tant que coopéra-

? Comment payer la visite chez le dentiste avec une poignée de secondes ? Réponse page 6



tive, son objectif n'est pas de rémunérer ses actionnaires au maximum – mais aussi, par la gestion. WIR ne compte que 200 employés pour plus de 16 000 clients !

Fort bien implanté dans le secteur de la construction, WIR propose toute une gamme de crédits, notamment de crédits hypothécaires qui peuvent être combinés en «avoirs WIR» et en francs suisses. Ainsi, le particulier ou le professionnel emprunte une partie en WIR qui pourra servir, par exemple, à financer des travaux et une autre partie, en francs suisses, pour rembourser l'achat de la maison. Les intérêts à payer sur les «avoirs WIR» sont très faibles. Ce système de crédit, uniquement possible parce que la coopérative s'est transformée en banque, permet à WIR d'injecter de nouveaux «avoirs WIR» dans le système. Pour y parvenir, elle a toujours besoin de clients supplémentaires qui lui permettront de garantir les crédits qu'elle accorde.

L'Europe emboîte le pas

Une monnaie alternative, soutenue par l'Europe, est actuellement expérimentée en France dans trois régions.

cine municipale gratuitement ou à tarif réduit. Enfin, le *SOL Affecté* est un outil de modernisation des politiques sociales. Par exemple, une ville qui souhaite aider certains foyers en difficulté pourra décider d'affecter des SOL valables uniquement pour l'achat d'aliments bio, ou en provenance de l'agriculture maraîchère locale en circuit court.

FINANCité : Où en est le projet SOL actuellement ?

J.-P. P. : Le projet SOL est à ce jour en phase d'expérimentation, et ce, jusqu'au 31 décembre 2008, dans le cadre d'un programme européen, EQUAL 2, porté par quatre pays : La France, l'Italie, L'Espagne et le Portugal.

FINANCité : Quel est son succès ?

J.-P. P. : A ce jour, nous sommes en train de monter en puissance sur le projet, et avons d'ores et déjà 780 porteurs de cartes et 54 prestataires. Prochainement, de grandes entreprises de l'économie sociale vont contribuer à la diffusion massive de la carte SOL auprès de leurs adhérents. Notre objectif, fin 2008 : atteindre 450 prestataires et 18 000 porteurs de cartes. Ces chiffres évoluent de jour en jour, tout comme le nombre de transactions effectuées.

FINANCité : Quel est l'intérêt, selon vous, de créer une monnaie parallèle ?

J.-P. P. : Pour pallier les manques de la monnaie officielle... Les monnaies parallèles ont également pour objectif de renforcer la proximité, les circuits de distribution courts, les entreprises de l'économie sociale, de développer des pratiques respectueuses également de l'environnement et donc, dans une certaine mesure, d'apporter leur contribution à la relocalisation d'une économie plus humaine et plus durable, ce que l'on peut, en partie, opposer à la globalisation.

FINANCité : Pourquoi pensez-vous que l'Europe se soit intéressée à un tel projet ?

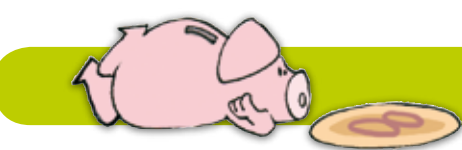
J.-P. P. : La monnaie se raréfie, du moins pour son volume réservé à l'échange, et, par ailleurs, ne prend en compte que les activités marchandes, ignorant totalement la richesse créée par le bénévolat, le militantisme, la solidarité, etc. C'est vraisemblablement pour cette raison que l'Union européenne soutient notre projet, tout comme elle s'intéresse aux quelques centaines d'expérimentations de monnaies parallèles actuellement en vigueur en Europe et dans le monde.



FINANCité : Votre projet est subsidié. Pourrait-il être viable sans l'apport de l'Europe ou devra-t-il être sans cesse subventionné ?

J.-P. P. : Nous sommes en train de travailler sur le modèle économique du SOL hors programme EQUAL, c'est-à-dire sans subventions des collectivités. Cela implique que les coûts de fonctionnement soient répartis entre les différents acteurs du système et que nous soyons dans une dynamique d'entreprises de l'économie sociale avec un seuil minimum à atteindre de 100 000 cartes.

Le SOL est une monnaie alternative qui n'a pas d'existence physique. Comme c'est souvent le cas, elle se comptabilise sur une carte à puce.



Le SEL, le coup d ’pouce à côté de chez vous !

Marie garde les enfants de Juliette qui, elle-même, met en page l’invitation pour la communion du fils de Raymond qui, lui-même, répare le vélo de Jean qui ira tailler ce week-end les pommiers de Martine. Tous les cinq font partie d’un SEL, un système d’échange local, comme il en existe une centaine en Wallonie et à Bruxelles.

Les raisons d’adhérer à un SEL peuvent être diverses, tout comme l’objectif pour suivi par le SEL.

Le premier SEL a été créé au Canada en 1976. En Belgique, ils existent depuis une quinzaine d’années. Celui de Villers-la-Ville, Court-Saint-Etienne et Chastre, le *Coup d’pouce* est le plus grand de Wallonie. Les SELs sont des réseaux où les participants, une personne seule ou une famille complète, sont mis en contact les uns avec les autres et s’échangent des services non-professionnels mais aussi des biens et du savoir (-faire). Le grand principe des SELs est que les échanges qu’on y fait ne sont pas payés en monnaie sonnante et rébuchante. Ils sont comptabilisés en unités dont les noms varient d’un SEL à l’autre. Au SEL Coup d’pouce, on échange des *bon’heures* (Bhr). On pourra donc

CONCRÈTEMENT...

Les familles s’inscrivent dans un SEL font connaître les services qu’elles peuvent rendre suivant leurs capacités et leurs disponibilités. Les raisons d’adhérer à un SEL peuvent être diverses. Pour certains, il s’agira de rencontrer d’autres personnes. Pour d’autres, ce sera davantage un acte militant pour contourner le système capitaliste. Pour d’autres encore, ce sera une manière d’accroître l’autosuffisance économique. Les SELs, eux-mêmes, peuvent être très différents les uns des autres. Certains viseront l’insertion sociale et la mixité culturelle tandis que d’autres rechercheront à créer une unité au sein d’un même quartier, ou de conserver les richesses au niveau local.

Armand Tardella n'est pas économiste mais physicien. Sa formation l'a amené à penser l'économie comme un système physique et à réfléchir à des solutions alternatives qui permettraient de faire évoluer le système économique actuel.

FINANCité : *Quel but recherchez-vous quand vous avez créé le SEL de Saint Quentin-en-Yvelines, dans les années nonante ?*

Armand Tardella: Ma démarche première était macroéconomique. Ma réflexion a démarré début des années '90, en pleine montée du chômage en France. Je voulais voir comment on pouvait réduire le chômage et la pauvreté. J'ai commencé à lire des bouquins sur Keynes. Je me suis convaincu que l'économie de marché était très instable et qu'elle pouvait créer des catastrophes sociales comme en 1929, et comme on en a connues d'autres ensuite. Keynes a résolu cela en inventant les mécanismes de relance qui ont marché pendant quarante ans et grâce auxquels on a connu les *trente glorieuses*. L'outil de Keynes a été un outil de pilotage dans une économie nationale fermée. A partir des années '70, ce mécanisme de pilotage n'a plus fonctionné car les économies se sont ouvertes. En tant que physicien, j'ai cherché quelle était la bonne transformation pour que les lois keynésiennes fonctionnent en système ouvert. J'en ai conclu que ce serait une «monnaie locale non convertible», c'est-à-dire qu'on ne peut pas convertir avec de l'argent externe. On pourrait alors faire une relance dans le réseau grâce à cette monnaie non convertible. L'origine du SEL, pour moi, a été de me dire que si je créais une monnaie locale non convertible, je pourrais instaurer la primauté du politique sur l'économique.

FINANCité : *Est-ce que le SEL était la bonne solution ?*

A. T.: Au début de ma réflexion, je pensais que la taille critique devait être un bassin d'emploi – au

gagner des *bon'heures* en gardant des enfants, qu'on ira ensuite dépenser en allant suivre un cours de cuisine. Bien que chaque SEL ait sa logique, il n'y a, en principe, pas de différence entre une heure de cours de latin et une heure de jardinage. Cependant, à la différence d'un système économique classique, les échanges sont basés sur la solidarité. Le but n'est donc pas d'accumuler les *bon'heures* mais bien de faire émerger la solidarité entre personnes proches localement. Partant de ce principe, il est tout-à-fait permis d'avoir un solde en négatif pendant une certaine durée.

Le SEL Coup d’pouce réunit, bon an mal an, une centaine de familles. Il a été créé, il y a une dizaine d’années, par Marie et Bernard Simon. Le but premier qu’ils recherchaient à travers la création du SEL était de s’intégrer dans la région où ils venaient de s’installer.

FINANCité : *Quelles difficultés peut-on rencontrer dans le fonctionnement d’un SEL ?*

Bernard Simon: Les SELs permettent de réintroduire de la solidarité et de (re)créer un lien social dans les échanges. Ils doivent partir de la volonté de faire des choses ensemble, ce qui est déjà un signe d’ouverture. Ils peuvent servir à aider des personnes à se sortir d’une mauvaise situation économique mais, une chose que nous voulons éviter, est que l’on rentre dans un rapport de sauveur-victime. Une autre difficulté peut venir de ce que certains envisagent le SEL du point de vue d’un consommateur estimant qu’une heure d’un service vaut plus qu’une heure d’un autre service.

FINANCité : *Les SELs s’inscrivent généralement dans une dimension locale. Ne pourrait-on pas imaginer les choses en plus grand, pour que ces systèmes d’échange sortent de la «marginalité» ?*

B. S.: Personnellement, je ne pense pas et ce, pour plusieurs raisons. Tout d’abord, *small is beautiful*. Je pense que l’intérêt d’un SEL est le fait qu’il fonctionne au niveau local. Deuxièmement, il faudrait y intégrer des aspects économiques. Par exemple, qu’un boulanger échange le pain qu’il a fabriqué et le comptabilise en *bon’heures*. Arrivent alors les problèmes liés aux taxes sur son travail, sur la valeur ajoutée, s’il reçoit trop de *bon’heures*, comment pourra-t-il alors les dépenser au sein du SEL,...? Cependant et contrairement à l’option que nous avons choisie ici, certains SELs, comme celui d’Amiens, estiment qu’ils produisent de l’activité et qu’ils utilisent les infrastructures publiques. Ils ont donc proposé aux autorités communales de s’acquitter d’une taxe locale. Par exemple, ils organisent une fête pour les personnes âgées du home communal. Cette «corvée» dont ils s’acquittent s’apparente à une taxe volontaire dont ils choisissent eux-mêmes l’affectation.

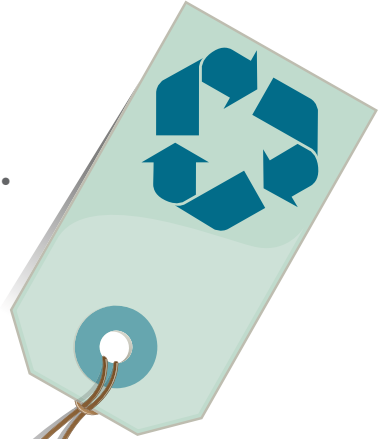
FINANCité : *Quel serait pour vous le modèle idéal ?*

B. S.: Le modèle idéal serait d’avoir un SEL par quartier, voire par rue parce que le but premier du SEL doit rester l’intégration sociale. Il doit néanmoins avoir une taille critique d’une cinquantaine de familles. Les SELs qui fonctionnent avec 10-12 familles risquent de s’épuiser. Idéalement, il faut penser local mais l’équilibre reste fragile. Il peut être difficile de trouver de nouvelles forces vives. Le grand challenge est de vraiment mettre en pratique ce principe de solidarité. Ne pas utiliser le SEL comme un «gadget» mais vraiment comme une alternative à vivre.

Le réseau des Guildes, terreau fertile pour l’innovation économique

Les Guildes, ce sont aujourd’hui huit réseaux locaux qui regroupent au total plus de 200 partenaires en Belgique francophone. Chaque commerçant développe une entreprise qui marque une avancée significative dans le domaine du commerce équitable, du respect de l’environnement ou de l’économie sociale.

LA GUILDE DES COMMERÇANTS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE...



Depuis quelques mois les initiatives locales se multiplient, les collaborations se déclinent sous des formes très variables et, émergent de nouvelles pratiques économiques. Ainsi, s’inventent au quotidien d’autres façons de pratiquer le commerce... Petit tour d’horizon, patchwork d’idées nouvelles et stimulantes, pour réinventer ensemble les contours d’une relation commerciale entre les gens et les peuples dont les origines se confondent avec celles de l’humanité.

CULTURE ET CONSOMMATION ATTENTIVE

Réfléchir à notre mode de consommation n’est pas forcément une activité intellectuelle lourde et culpabilisante. Le vaste champ culturel offre d’innombrables portes d’entrée pour alimenter une telle réflexion. Soirée à thème autour d’un film, bio débat-bar, concert apéritif... Aujourd’hui, les Guildes ne comptent pas encore d’acteurs culturels parmi leurs membres mais les nombreuses actions qui s’organisent ouvrent à nouveau le débat. La culture n’est pas un bien de consommation comme un autre mais elle occupe néanmoins une place importante dans le tissu économique. En outre, à côté des grandes «machines à bonheurs préfabriquées», de nombreux acteurs culturels prennent plaisir à centrer leurs messages sur le respect de l’homme et de l’environnement.



DES JEUX POUR REFAIRE DU LIEN

Une classe d’enfants, d’adolescents ou de jeunes adultes, un animateur dynamique et imaginaire, une activité ludique. Ce sont les trois ingrédients à mettre en œuvre pour organiser un jeu dont le but est de rencontrer et de découvrir les métiers pratiqués par les commerçants membres d’une Guilde. A côté des promotions massives de produits et les rayons linéaires des grandes surfaces, il existe de nombreux commerçants qui pratiquent, aiment et connaissent leur métier. Il existe des commerçants pour lesquels l’argent est un outil mis au service d’un projet. Quel que soit le support utilisé : jeu de piste, rallye découverte, concours photo, tournage de capsules vidéos... tout ce qui peut faire en sorte que le dialogue se noue autour de l’activité commerciale nous aide à découvrir ou à redécouvrir les visages et les pratiques qui se cachent derrière les biens et services que nous achetons.

BALADE GOURMANDE

Tous les commerçants et commerciaux sont unanimes, pour faire venir les gens et pour qu’ils s’arrêtent, rien de tel qu’un verre et un peu de mangeaille. La balade gourmande, c’est une sorte de rallye gastronomique que l’on fait à pied ou en vélo. Les étapes du menu sont réparties en divers lieux et peuvent être le prétexte à la découverte d’espaces et de personnes. Le concept de balade gourmande dépasse largement une approche parfois trop intellectuelle. On oublie trop souvent que notre mémoire n’est pas que visuelle ou auditive, elle est aussi olfactive, gustative, sensitive, ...

CONFÉRENCES DÉBATS ET VENTE

Discuter les choses et les comprendre, démonter les mécanismes et les critiquer, rêver des alternatives et les projeter dans l’avenir... Conférences, tables rondes, témoignages font partie de nos habitudes culturelles. Avec plus ou moins de mise en scène, avec plus ou moins de formalisme, de nombreuses associations organisent des événements de ce type. C’est ainsi que le réseau des Guildes est impliqué dans ces manifestations, joignant la

réflexion aux occasions concrètes de passer à l’action. Repas et boissons peuvent être fournis par des membres de la Guilde locale, échopes pour présenter des produits, défilés de mode pour faire découvrir des collections, dégustations pour séduire les papilles, ...

ESPACE DE MARQUES ÉQUITABLES

Le commerce équitable, où le commerce «juste» comme l’appellent les acteurs hispanophones est un des trois piliers de la Guilde. Ces quelques dernières années, la notoriété de ce concept connaît une croissance considérable. On peut même dire que c’est aujourd’hui assez «tendance». Le nombre d’acteurs se multiplie et les marchés grandissent. Les consommateurs en redemandent. Dans l’esprit de la Guilde, plusieurs initiatives sont aujourd’hui en gestation et elles visent à renforcer les liens avec l’économie sociale. En effet, a priori, pourquoi ne pas développer aussi un commerce équitable avec des producteurs ou artisans de nos régions et pourquoi ne pas aussi encourager le développement de filières en circuits courts? Pourquoi ne pas rassembler en un point de vente commun des produits issus de petites structures qui, prises séparément, n’ont pas la masse critique suffisante pour assumer seules les coûts d’une boutique?

LES CYBERESPACES

A l’heure où beaucoup de choses se passent sur le Net, boutiques virtuelles et cybervitrines rivalisent d’ingéniosité pour nous séduire. En même temps, certains commerçants membres des Guildes ne souhaitent pas accorder une grande importance à ce média, voire développer une certaine allergie à «La toile». Qu’on aime ou pas, c’est là un vaste terrain qu’il faut continuer à défricher et les générations de consommateurs du 21e siècle y surferont de plus en plus. L’enjeu est de taille et la créativité peut s’y exprimer largement.

On le voit, la dynamique des Guildes ouvre un large éventail de possibles. A côté de la standardisation croissante des techniques de marketing et de la volonté d’uniformiser nos goûts et nos pratiques en matière d’achat, il y a un foisonnement d’idées nouvelles et alternatives. En redevenant des consommateurs attentifs et gourmands de belles et bonnes choses faites de belle façon, nous pouvons dès maintenant donner plus de sens à nos achats. Eric Dewaele.



À QUOI SERT MON ARGENT ?

L'épargne Cigale, toujours bon pied, bon œil !

En 1987, sept associations ont uni leurs forces pour mettre en place le premier compte d'épargne solidaire en Belgique francophone, le compte d'épargne Cigale. A partir de cette date et dans les années qui suivirent, elle a permis qu'un certain nombre d'associations obtienne des financements alternatifs afin de développer leurs activités, indépendamment de toute autre forme de subsides.

Courant des années 80, l'action « Banque-Apartheid » fut le départ d'une réflexion sur l'usage de l'épargne et sur des alternatives concrètes.

L'ÉPARGNE ÉTHIQUE ET SOLIDAIRE FAIT SON CHEMIN

Fin des années 70, devant l'inadaptation du secteur bancaire pour le financement du monde associatif, des initiatives d'épargne et de prêt de proximité (géographique ou d'esprit) naissent. Celles-ci ont comme trait commun de réintroduire la dimension humaine dans le choix économique et de construire un nouveau rapport à l'argent, aussi bien pour les épargnants

(qui mettent leur argent à disposition de projets alternatifs, sans obtenir nécessairement une contrepartie financière) que pour les associations (qui bénéficient de prêts sans intérêt ou à intérêt réduit). Rassemblant familles et amis, l'argent ainsi récolté est géré en commun et les décisions de crédits prises en assemblée générale. C'est à cette époque que Le Pivot, la Bouée, la Fourmi solidaire, l'Aube, De Bouche à Oreille, les Ecus baladeurs et d'autres voient le jour.

Courant des années 80, à la demande des communautés chrétiennes d'Afri-

que du Sud, l'action « Banque-Apartheid » interpelle les principales banques qui investissent dans ce pays et confortent de la sorte le régime de l'apartheid. C'est le départ d'une réflexion sur l'usage de l'épargne et sur des alternatives concrètes. Dès 1984, « Justice et Paix » et « Vivre ensemble » créent la coopérative Crédal (Crédit alternatif). En y plaçant leur argent, les coopérateurs choisissent un rendement moral, social et non financier (les intérêts sont nuls ou faibles). Crédal soutient exclusivement par des prêts à taux très modérés, des initiatives luttant contre l'exclusion sociale (avec priorité à l'emploi) et participant à une société plus solidaire. L'engagement de l'épargnant est avant tout social.

À QUOI SERT MON ARGENT ?

Promouvoir l'évangile par la pub !

La Fondation Saint-Paul met en place des projets dont l'objectif principal est de contribuer à l'humanisation de notre société, pour que chacune et chacun puisse y vivre en respectant l'autre, tout en étant soi-même accueilli comme personne unique et irremplaçable.

Fondation Saint-Paul
Rue Haute 58/2
1348 Louvain-la-Neuve
En souscrivant des parts de la SICAV Evangelion éthique et solidaire, vous soutenez les projets de la Fondation Saint-Paul.
(www.fsp.be)

LA PUB SELON LA FONDATION SAINT-PAUL

Un autre projet a été mené à bien cette année, grâce aux bénéfices de la sicav Evangelion : une « pub » pour l'évangile a été publiée dans les agendas scolaires des élèves du secondaire de l'enseignement libre, tant francophone que néerlandophone. Environ 258 000 jeunes pourront ainsi être interpellés par cette phrase de Saint Paul : « sans l'amour, je ne suis rien ». Ces quelques mots accompagnent un dessin réalisé par une élève de 17 ans, représentant un monde en quête de convivialité, de respect et d'accueil de l'autre. A partir du mois de janvier prochain, cette action sera prolongée par l'affichage de bannières de 6 m² dans les écoles libres de notre pays. Ces bannières seront renouvelées régulièrement pendant 6 mois. A travers ces deux projets, les professeurs de religion qui le souhaitent pourront faire réfléchir les jeunes sur les valeurs qu'ils veulent porter, sur l'avenir qu'ils veulent choisir, sur les engagements qu'ils veulent prendre.

Dans les semaines qui viennent, nous réaménagerons, par ailleurs, le site Internet de



la Fondation, afin de le rendre plus dynamique, plus interactif, surtout à l'endroit des jeunes. Nous pensons, en effet, qu'Internet peut être un moyen privilégié pour s'informer au sujet de l'évangile, et éventuellement approfondir son message.

Enfin, la formation, en un sens large, nous semble être un champ d'action très important pour la « promotion » de l'évangile dans notre société. Formation, d'abord, à l'endroit de tous ceux qui désirent simplement en savoir plus sur la foi chrétienne, qui est aujourd'hui un chemin spirituel parmi de nombreux autres. Formation, ensuite, pour les chrétiens qui souhaitent mieux connaître leur foi, pour pouvoir mieux la vivre au quotidien.

Tous ces projets voient le jour notamment grâce aux bénéfices tirés de la sicav de partage « Evangelion », créée en 1999, avec la banque Fortis. Grâce à cette sicav, la Fondation Saint-Paul soutient une présence renouvelée du message de l'évangile dans notre société.

Christophe Herinckx - Fondation Saint-Paul

À QUOI SERT MON ARGENT ?

Crédal: revenir au rôle social du crédit

Coopérative d'épargne et de crédit à finalité sociale, Crédal ne fonctionne pas comme une banque classique. A la base de son métier de prêteur, il y a la volonté de garantir aux épargnants que leur argent sert à créer des emplois et à lutter contre l'exclusion sociale. Isabelle Philippe, coordinatrice du département crédits solidaires et Mary Gillet, conseillère en crédit, parlent des divers aspects de cette activité qui n'est possible qu'avec la solidarité des coopérateurs.

FAIRE CRÉDIT, C'EST ACCORDER UNE MARQUE DE CONFIANCE

Pour Crédal, faire crédit, c'est accorder une marque de confiance, c'est soutenir une personne dans sa démarche, après avoir analysé son projet. C'est créer du lien avec elle, essayer de comprendre ses motivations et analyser ses possibilités pour lui donner l'occasion de réaliser son projet. Cette relation continue par la suite avec un accompagnement personnel. Ce n'est donc pas uniquement l'aspect financier qui joue; mais entre aussi en compte une dimension sociale. Par exemple, en microcrédit, on financera une personne qui est fichée et n'a plus droit au crédit bancaire à la suite d'analyses classiques, parce que nous prenons en considération et analysons son projet de vie et ses capacités à le réaliser.

LE CIRCUIT COURT DE L'ARGENT

Cet engagement de confiance, nous le prenons également vis-à-vis de ceux qui placent de l'argent chez nous. Sur 100€ confiés à Crédal, 90

Alternatif qui lance aussitôt l'épargne Cigale avec la CGER sur le modèle flamand 'Krekelsparen'. Il s'agit d'un compte d'épargne classique assorti d'un « bonus » que la banque reverse au Réseau Financement Alternatif pour financer des projets soutenus par les associations conventionnées au Réseau (il y en a plus de 70). Le financement alternatif a réellement permis aux premières associations membres du Réseau de développer des activités et des projets importants en dehors de tout subside. C'est ainsi que Crédal, par exemple, a mis en place le fonds de garantie, qui, aujourd'hui encore, lui permet d'octroyer des microcrédits ou des crédits à la consommation socialement adaptés. L'épargne Cigale, en

Le compte d'épargne Cigale, créé en collaboration avec Fortis existe toujours, 20 ans après sa création.

L'argent déposé sur les comptes d'épargne Cigale sert à financer uniquement des entreprises ou des projets respectueux de critères éthiques, sociaux et environnementaux, définis par Network Vlaanderen et le Réseau Financement Alternatif, en collaboration avec Forum Ethibel ASBL qui en assure chaque année le contrôle externe.

Ainsi, 25 % de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotées en Bourse qui innovent sur le plan sociétal et/ou qui mènent une politique sociale positive et/ou qui mènent une politique de gestion écologique intégrale et/ou qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Les 75 % restants sont investis dans des entreprises respectant des critères éthiques, sociaux et environnementaux précis. En outre, l'argent déposé ne peut être réinvesti dans les cinq domaines suivants: production ou commerce d'armes, énergie nucléaire, expérimentations animales non indispensables, violations des droits de l'homme, infractions envers la loi (dans les matières sociales, fiscales, environnementales, commerciales, ...).

FORTIS

Fortis soutient le Réseau Financement Alternatif depuis 20 ans.

plus d'être solidaire, est une épargne éthique. La CGER s'est engagée à re-placer l'équivalent des sommes collectées dans le cadre de l'épargne Cigale de façon à respecter des valeurs socio-éthiques défendues par le Réseau Financement Alternatif.

En 2007, la mission du Réseau Financement Alternatif a évolué. La CGER

s'appelle désormais Fortis, les missions reversées aux associations via Cigale ne sont plus un pourcentage mais un montant fixe versé annuellement par la banque. Pourtant, vingt ans après les débuts de l'épargne Cigale, la collaboration entre le Réseau Financement et la banque est toujours d'actualité.

Mary Gillet
et Isabelle Philippe



vont à des crédits en faveur de personnes ou d'associations du secteur social. Cela signifie que nous ne laissons pas dormir les sommes qui nous sont confiées et que nous n'en utilisons pas une partie pour spéculer, pour faire des placements qui rapporteraient peut-être beaucoup, mais ne créeraient pas d'emplois. On constate actuellement que le secteur bancaire consacre plus d'argent à la spéculation et aux placements financiers ou immobiliers qu'au développement des industries et de l'économie en général. Il ne consacre aux prêts que 20 ou 30 % de ses avoirs. Chez nous, on veut qu'un maximum d'argent circule, qu'il soit mis au service des entreprises sociales, des asbl et des particuliers et non qu'il génère des intérêts. C'est en quelque sorte, revenir à la banque de papa, à la banque qui met en relation des personnes qui ont des capitaux avec d'autres qui ont des projets et cherchent à les réaliser. C'est un circuit court entre l'épargnant et celui qui a besoin d'argent.

REDONNER CONFIANCE DANS LE CRÉDIT

En crédit social à la consommation, par exemple, ce retour à la fonction normale du crédit a créé une dynamique très forte. Nous avons remarqué, lorsque nous avons mis en service cette activité, que les prescripteurs sociaux étaient plutôt réticents à l'idée d'accorder des crédits supplémentaires à des personnes déjà endettées ou qui étaient dans des situations financières très limite. En fait, il a fallu leur redonner confiance dans le crédit. Le crédit a une fonction sociale indispensable au développement de la société. Nous avons ainsi relancé un métier de banquier vraiment responsable.

Nous essayons aussi de pratiquer un prix juste. Nous ne voulons pas entrer dans une

logique spéculative, ni de maximisation des profits, ce qui porte à négliger les facteurs humains et environnementaux. Contrairement aux banques qui pratiquent les taux du marché, nous travaillons avec des taux d'intérêt stables. Quant aux dividendes versés à nos coopérateurs, ils sont limités au taux d'inflation sur l'année écoulée, de façon à maintenir le pouvoir d'achat, mais sans plus. Une partie significative de nos coopérateurs choisit, d'ailleurs, de ne demander aucune rémunération sur l'épargne confiée, ce qui nous permet de maintenir des taux d'intérêts assez modérés (4,75% à 6% selon le type de financement).

Paul Masson

Crédal

→ propose des placements solidaires, sous forme de parts de coopérateur de 10€, 100€ ou 500€.

→ octroie des crédits aux entreprises et associations à finalité sociale ainsi que des microcrédits aux personnes exclues du crédit bancaire.

→ organise des formations et un accompagnement à destination des femmes désireuses de lancer leur projet et des entreprises ou asbl à finalité sociale en création.



Pour plus d'informations
CRÉDAL
Place de l'Université, 16
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 010/48 33 50
ou visitez www.credal.be



Besoin de plus d'infos ? Visitez www.financite.be.

Financité

Financité

Financer une multinationale ou un projet social ?



Les produits financiers solidaires existant

Investissement solidaire

NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM - RENDEMENT	OÙ MON ARGENT EST-IL INVESTI ?	MÉCANISME DE PARTAGE
INVESTISSEMENT COLLECTIF : La totalité du montant que vous placez sera investie, par le promoteur, dans des entreprises ou organisations non cotées en Bourse et appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).				
Epargne de proximité	L'AUBE, LA BOUÉE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	RISQUE : 1 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : Pas de rémunération de l'épargne	Projets ou entreprises actives dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la santé et la culture.	
Obligations	FONDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DURABLE ALTERFIN	RISQUE : 1 - INV.MIN. : Période de souscription écoulée - RENDEMENT : 3,125% + réduction d'impôt égale à 5% de l'investissement	Projets ou entreprises de l'économie sociale et durable en Belgique.	
Parts de coopérateur	CRÉDAL	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 62,5 € - RENDEMENT : 1,75% (en 2006)	Projets dans les pays en voie de développement, dans les relations Nord-Sud.	
Parts de coopérateur	INCOFIN	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 10, 100 ou 500 € selon la formule - RENDEMENT : Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule	Projets ou entreprises d'économie sociale et actives dans la lutte contre l'exclusion.	
Parts de coopérateur	QIKOCREDIT-BE	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 130,20 € - RENDEMENT : Actuellement, pas de rémunération du capital (dividende prévu sous peu)	Projets rentables et durables en Amérique latine via des institutions de microfinance.	
Parts de coopérateur		RISQUE : 1 - INV.MIN. : 250 € - RENDEMENT : 2% maximum	Projets dans les pays en voie de développement.	
COMPTE ÉPARGNE OU À TERME : La totalité de l'épargne collectée est investie par la banque dans des activités de l'économie sociale et solidaire (voir détails dans le tableau).				
Compte épargne	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : 1,75 % (taux de base)	38 % dans la nature et l'environnement, 16 % dans l'économie sociale, 42 % dans la culture et le non-marchand et 4 % dans les relations Nord-Sud.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix (et, uniquement pour le compte d'épargne junior, + 10 EUR à Plan Belgique asbl) ; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud,...
Compte épargne Plus	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : 3 700 € - RENDEMENT : 1,75 % (taux de base + accroissement/fidélité)		
Compte de Participation Nord-Sud	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : 1,5 % (taux de base). Ce taux augmente si vous êtes actionnaire d'Alterfin (jusqu'à 2% maximum).		
Compte à terme	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : 2 500 € - RENDEMENT : 1 an : 4,05 % / 2 à 5 ans : 4,10 %		
Compte épargne JUNIOR	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 0 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : 1,75 % (taux de base) + 2 % de prime d'accroissement		
INVESTISSEMENT DIRECT : La totalité du montant que vous placez est directement investie dans l'organisme que vous avez choisi (voir détails dans le tableau).				
Parts de coopérateur	LES TOURNIÈRES	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 250 € - RENDEMENT : Pas de rémunération du capital	Dans la société coopérative « Les Tournières » qui réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations).	
Actions	SOCIÉTÉ DES SPECTATEURS DU CINÉMA ARENBERG	RISQUE : élevé - INV.MIN. : 50 € - RENDEMENT : Pas de dividende (peut-être des places de cinéma)	Dans la Société des Spectateurs du Cinéma Arenberg pour permettre la sauvegarde et le développement du cinéma.	
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 1 - INV.MIN. : Pas de montant minimum (Période de souscription écoulée) - RENDEMENT : A titre indicatif, dividende 2005 : 1,50 € par certificat (fin 2005, valeur intrinsèque par certificat : 67 €)	Dans le capital de la banque Triodos.	
Parts de coopérateur	ESPACE KEGELJAN	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 50 € - RENDEMENT : 2 %	Dans la société coopérative « Espace Kegeljan » qui s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.	
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 500 € - RENDEMENT : 0 ou 3 %, selon la formule	Dans Oxfam-Solidarité pour la réduction de sa dette.	
Respect+	OXFAM-MAGASINS DU MONDE	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 250 € - RENDEMENT : 0,3 ou 4 % selon la formule choisie	Dans Oxfam-Magasins du Monde pour le développement de ses activités.	
Emissions zéro	VENT D'HOUYET	RISQUE : 1 - INV.MIN. : 260 € - RENDEMENT : 3 % annuel + chèque électricité (bon à valoir auprès de votre fournisseur d'électricité verte)	Dans la société coopérative « Emissions zéro » pour la construction de deux parcs éoliens.	

Agir
POUR
LA FINANCE
SOLIDAIRE

DEVENEZ MEMBRE

du Réseau Financement Alternatif. Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique mais aussi sociale, environnementale et humaine. En devenant membre, → vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif ; → vous recevrez un abonnement d'un an au FINANcité Magazine (valeur 10 euros) Pour devenir membre, il suffit de verser 25€uros sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention «membre RFA».

ÉPARGNEZ UTILE !

10 euros suffisent pour soutenir financièrement des projets ou des entreprises qui viennent en aide aux plus démunis, belges ou étrangers. Voyez vite les possibilités en pp. 14 et 15.

FAITES D'UNE PIERRE, DEUX COUPS !

Grâce à votre statut de membre, bénéficiez d'une réduction de 10 € sur l'abonnement au Cahier FINANcité (25 € au lieu de 35 €). Versez 50 € sur le compte du Réseau avec la mention « membre RFA + abonnement Cahier ».

DISTRIBUEZ LE FINANcité MAGAZINE

Vous avez un magasin, un restaurant, vous faites partie d'un club de sport,... Pourquoi ne pas y déposer quelques FINANcité Magazines ? Pour en recevoir gratuitement, contactez-nous au 02/340 08 60 ou via info@rfa.be.

Nouveau !

Désormais vous trouverez sur le site de FINANcité un module pour commander en un tour de souris le FINANcité Magazine, le Cahier FINANcité, le Guide des placements éthiques et solidaires, les chèques-épargne FINANcité, etc. Rendez-vous sur www.financite.be, rubrique Catalogue

sur le marché belge francophone

Partage solidaire

NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1) - INVESTISSEMENT MINIMUM - RENDEMENT	OÙ MON ARGENT EST-IL INVESTI ?	MÉCANISME DE PARTAGE
COMPTE ÉPARGNE				
Epargne Cigale	FORTIS BANQUE	RISQUE : 0 - INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDEMENT : 1,5 % (taux de base)	25 % de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotées en Bourse qui innove sur le plan sociétal et/ou qui mènent une politique sociale positive et/ou qui mènent une politique de gestion écologique intégrale et/ou qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Le reste est investi dans des entreprises respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud,...
FONDS DE PLACEMENT				
AlterVision Balance Europe	FORTIS BANQUE	RISQUE : 2 (50 % actions - 50 % obligations) - INV.MIN. : +/- 330 € - RENDEMENT : 1,10 % (*)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation, la paix et les droits de l'homme, la formation, les relations Nord-Sud,...
AlterVision Croix-Rouge	FORTIS BANQUE	RISQUE : 1 (75 % obligations - 25 % actions) - INV.MIN. : +/- 1.430 € - RENDEMENT : -0,22 % (*)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Croix-Rouge ; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à la Croix-Rouge.
Evangelion	FORTIS BANQUE	RISQUE : 1 (20 % actions, 70 % obligations, 10 % instruments du marché monétaire libellé en €) - INV.MIN. : +/- 275 € - RENDEMENT : -0,05 % (*)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à la Fondation Saint-Paul (formation à l'Évangile et soutien aux médias chrétiens) ; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, les relations Nord-Sud,...
HSBC GIF Sustainability Leaders	HSBC	RISQUE : élevé (100 % actions) - INV.MIN. : N.C. - RENDEMENT : 10,68 % (au 31/5/08)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à LEAD (Leadership for Environment and Development).
Triodos Values Pioneer Fund	BANQUE TRIODOS	RISQUE : 6 (100 % actions) - INV.MIN. : +/- 250 € - RENDEMENT : N.C.	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
L SRI Panda	DELTA LLOYD BANK	RISQUE : 5 (100 % actions) - INV.MIN. : +/- 120 € - RENDEMENT : -4,11 %	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices au World Wild Fund (WWF).
Clean Energy	VAN MOER SENTERRE	RISQUE : N.C. - INV.MIN. : 1000 € - RENDEMENT : N.C. (capital garanti à terme à 90 %)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif. Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...
PRODUITS D'ASSURANCES				
Axa Life Ethical Equities Europe	AXA BELGIUM	RISQUE : 3 (100 % en actions) - INV.MIN. : N.C. - RENDEMENT : N.C.	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association parmi celles proposées par Axa : Aide Info Sida, la Croix-Rouge de Belgique, Child Focus, la Fédération Belge des Banques Alimentaires, la Fédération belge contre le cancer, la Fondation Père-Damien, Handicap international, Les Iles de Paix, la Ligue nationale belge de la sclérose en plaques, Médecins sans frontières, Oxfam, Les Petits Riens, Special Olympics Belgium, Unicef.
Boost Ethico	ETHIAS ASSURANCES	RISQUE : 4 (+ 50 % en actions) - INV.MIN. : +/- 120 € - RENDEMENT : -3,57 % (*)	La totalité du montant que vous placez est investie dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, les relations Nord-Sud,...

(1) Le risque se calcule sur une échelle de 0 à 6 (6 étant le risque le plus élevé).

* Rendement sur un an à titre indicatif (23/11/07).

N.C. (Non Communiqué).

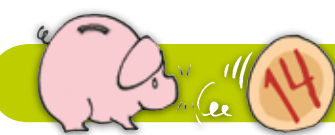
Pour développer
ses activités, le
Réseau Financement
Alternatif a besoin
de vous !

La qualité de son action vaut au Réseau Financement Alternatif d'être reconnu comme organisme d'éducation permanente par la Communauté française.

FAITES UN DON

Le Réseau Financement Alternatif mène et publie des recherches en matière d'investissement socialement responsable mais également, mène des campagnes d'interpellation des banques et des pouvoirs publics (*Mon argent tue la démocratie*) et de sensibilisation auprès des citoyens (*Solidarisons notre épargne*). Toutes ces campagnes requièrent des moyens financiers importants. Vous pouvez soutenir l'action du Réseau Financement Alternatif en faisant un don. Il suffit de verser le montant que vous désirez sur le compte du Réseau Financement Alternatif (523-0457820-55) avec la mention « don ». Tout don supérieur à 30 € (par année civile) est déductible fiscalement. Une attestation vous sera envoyée par courrier en début d'année.

? Gesell
était-il
vraiment
belge ?
Réponse page 7



Faites connaître la finance solidaire autour de vous. **Financité**

Financité Devenez investisseur solidaire.



Patrick Viveret, l'optimisme volontaire

Aujourd'hui, à nouveau conseiller référendaire à la Cour des Comptes après un passage comme conseiller du secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire, Patrick Viveret est philosophe altermondialiste. Décrit par certains comme utopiste, il collabore à de nombreuses revues, a participé au premier Forum social mondial et tente de montrer qu'une autre voie est possible.

Patrick Viveret est directeur du Centre international Pierre Mendès France (CIPMF) et animateur de l'association « L'observatoire de la décision publique ».

FINANcité : Depuis la rédaction de votre rapport « Reconsidérer la richesse⁽¹⁾ », avez-vous l'impression que les choses ont évolué ?

PATRICK VIVERET : Un certain nombre d'éléments ont avancé. Il vient de se tenir à Bruxelles, au siège du Parlement européen, un colloque intitulé *Au-delà du PIB*. Il y a maintenant, une prise de conscience sur le fait que les indicateurs classiques ne sont pas tout à fait adaptés, notamment sur la question écologique, du capital humain et social. Mais bien sûr, à la différence du PIB, les approches sur les nouveaux indicateurs ne sont pas liées à des enjeux concrets. Si l'on prend, par exemple, les indicateurs sur le développement humain, le développement durable, la santé,... ils sont publiés, donnent des indications mais, pour l'instant, ils n'ont pas d'implications directes dans les décisions politiques. Ce sera un pas important à franchir dans les années qui viennent.



FINANcité : Avez-vous l'impression qu'il existe une volonté d'intégrer et de penser les politiques en fonction de ces indicateurs autres que strictement économiques ?

P. V. : Ce qui est en train de se passer, hélas, c'est que ces indicateurs, notamment fournis par le groupe de réflexion international sur le climat (GRIEC), sont, à chaque fois, plus inquiétants que ceux des années précédentes. Il commence donc à y avoir une prise de conscience suggérant qu'il est impossible de continuer le développement économique comme si de rien n'était. Cela dit, toute une partie des classes dirigeantes est dans une logique du « on veut pas savoir » ou du « après nous, le déluge ! ». C'est une course de vitesse entre les catastrophes annoncées si l'on continue notre mode de croissance économique insoutenable et, notre organisation de société entièrement basée sur la croissance. La question ne peut donc se limiter aux indicateurs. Il faut proposer des politiques de mieux-être, comme éléments positifs face aux mutations qui seront, pour des raisons écologiques, de plus en plus nécessaires.

Normalement, toute personne en situation d'échanger ou de créer de la richesse devrait recevoir une monnaie qui lui permette de transformer cette potentialité créatrice.

Il y a un moment où il faut prendre le problème par l'autre bout et partir, non plus simplement des offres des employeurs, mais des compétences acquises du côté du personnel.

FINANcité : Avez-vous des propositions concrètes pour développer ces politiques de mieux-être ?

P. V. : Dans l'association l'Observatoire de la décision publique⁽²⁾, j'ai proposé des politiques organisées autour de la question du mieux-être. Elles impliquent l'accompagnement, depuis la naissance jusqu'à la mort, et proposent d'aider les personnes à trouver leur métier, au sens de projet de vie.

FINANcité : Qu'entendez-vous par là ?

P. V. : La vision extrêmement réductrice que l'on a de l'activité de travail ne permet pas de prendre en considération les projets de vie dans leur ensemble. Pour cela, il faut mettre en place une politique éducative qui ne soit pas réduite à une simple adaptation à des emplois mais plutôt, considérer les activités domestiques, de bénévolat, celles effectuées au moment de la retraite, non pas comme des temps d'inactivité mais comme des temps contributifs à la richesse d'une collectivité. Donc, prendre en considération les moments où les personnes vont pouvoir réaliser des éléments de leurs projets de vie. Elles seront, du coup, plus motivées que dans des situations de travail dit « contraint ».

FINANcité : Tout le monde pourrait avoir un métier épanouissant ?

P. V. : Dans les politiques de temps de vie, passer du travail au métier est un enjeu d'autant plus capital que nous nous trouvons face à l'effet conjugué des développements technologiques et de la globalisation. Si l'on continue à ne poser les problèmes de l'emploi que dans le paradigme classique des emplois proposés par des employeurs, on va vers un chômage de masse croissant au niveau planétaire. Il y a un moment où il faut prendre le problème par l'autre bout et partir, non plus simplement des offres des employeurs, mais des compétences acquises du côté du personnel. Les systèmes d'échange de savoirs ont fait la démonstration que même les personnes « en difficulté » sont porteuses de savoirs si on les aide à comprendre qu'elles en ont et qu'on les aide à les transmettre. Cela peut tout aussi bien être réparer une mobylette, faire la cuisine ou parler une langue étrangère. Donc, si l'on prend vraiment la question par le bout des métiers de base alors, tout être humain a sa place.

FINANcité : Un tel schéma exige-t-il que l'on sorte complètement du système monétaire tel qu'on le conçoit actuellement ?

P. V. : Dans la monnaie, il y a une double face. Il y a une face positive. La monnaie est un facilitateur d'échanges, au service de l'échange et de la création de richesses tandis que la transformation de la monnaie en un bien qui a de la valeur, que l'on peut thésauriser ou, avec lequel on peut spéculer, devient un obstacle à l'échange pour tous ceux qui n'en n'ont pas assez ou pas du tout. Normalement, toute personne en situation d'échanger ou de créer de la richesse devrait recevoir une monnaie qui lui permette de transformer cette potentialité créatrice. Mais, ce sont les monnaies officielles qui ont complètement dérapé par rapport

à cette fonction fondamentale, faisant de la monnaie un bien que l'on conserve et qui, au lieu de valoriser l'échange, le freine.

FINANcité : On a l'impression que nous ne tirons pas les leçons des crises antérieures comme celle de 1929. Pensez-vous que, cette fois-ci, nous avons une chance de remettre en question le « système » ?

P. V. : Le paradoxe, pourrait-on dire, est que, de ce point de vue-là, le défi écologique est aujourd'hui une chance. Il oblige l'humanité à se poser la question d'un destin commun. Si cette conscience d'un destin commun n'existait pas, on serait dans la même situation que dans les années '30. Karl Polyani dans *La grande transformation*, a analysé le passage des économies de marché aux sociétés de marché, c'est-à-dire le moment où la marchandisation envahit tout l'espace, économique mais aussi politique et culturel. Les sociétés de marché s'accompagnent d'une formidable croissance des inégalités, d'une destruction des classes moyennes et d'une formidable régression émotionnelle. De tels comportements conduisent à des logiques de guerre, d'abord des logiques de repli xénophobe puis, comme on l'a vu après les années '30, à la montée des grands faits totalitaires et, au final, à la guerre.

FINANcité : Que pouvons-nous faire ?

P. V. : D'un côté, l'humanité peut supporter des crises et des catastrophes bien plus importantes que celles que nous avons déjà connues ou que nous connaissons peut-être, y compris l'hypothèse d'une sixième grande extinction⁽³⁾. Mais, de la même façon que, chez un individu, la question de sa mort est aussi l'occasion de donner d'autant plus de sens à sa vie et d'opérer un certain nombre de sauts qualitatifs, l'humanité est en situation d'utiliser ces défis comme une opportunité pour franchir un saut qualitatif dans sa propre histoire.

FINANcité : Cependant, une partie de la population réfléchit à court terme. Il y a pourtant aussi un effort à faire au niveau individuel...

P. V. : Oui, effectivement mais c'est la fameuse phrase de Romain Rolland : « articuler le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté ». On ne peut créer des dynamiques positives que si l'on ne reste pas du côté du constat, aussi noir soit-il mais, que l'on travaille aussi sur un principe d'imaginaire, sur un principe d'espérance. C'est pour cela que, paradoxalement, c'est en faisant de la joie de vivre un projet politique et en la plaçant au cœur même d'un projet transformateur personnel et structurel que l'on peut avancer et réussir ce saut qualitatif.

Propos recueillis par Laurence Roland

(1) Patrick Viveret, à la demande de Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire, a rédigé, en 2002, un rapport « Reconsidérer la richesse ». Il part notamment du point de vue que, la plupart des catastrophes sont, paradoxalement, des bénédictions pour le PIB (le Produit Intérieur Brut). Celui-ci mesure l'activité économique et monétaire mais ne tient pas compte d'une série d'activités (le bénévolat, la vie associative et, plus largement, l'économie sociale et solidaire,...) dont la contribution à la richesse collective est sous-estimée.

(2) cfr <http://agora-grenelle.fr>

(3) Celle de l'espèce humaine

